



FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE
N° 55 Avril-Juin 2021



Budget : maintenir notre dynamisme

P. 04

Focus sur
L'allée du château

Culture
La ville au féminin

Il était une fois
Un don particulier



04 | Budget : maintenir notre dynamisme



12 | L'allée du château



19 | La ville au féminin



20 | Un don particulier

04

Grand angle

Budget : maintenir notre dynamisme

- Les grandes orientations P.6
- Les dépenses de fonctionnement par politique publique P.7
- Les grands projets d'équipements P.7
- Les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement P.8
- Une dette maîtrisée P.9
- Comprendre la CFG P.9
- Le budget en trois étapes P.9
- Le budget participatif P.10

12

Focus sur

L'allée du château

14

Géolocalisation

16

Vie locale

- Économie – Mayani Yoga – Glam's P.16
- Associations – Les Ateliers Buissonniers – La Cimade P.17
- Médiathèque – Le printemps à la médiathèque P.18
- Culture – La ville au féminin P.19

20

Il était une fois

Un don particulier

22

Expression politique

23

Vie pratique

N°55

avril
mai
juin 2021



Daniel Raphoz
maire de Ferney-Voltaire

Chères Ferneyssiennes, chers Ferneysiens,

Ce début d'année est particulièrement difficile pour un bon nombre d'entre nous. Les effets du couvre-feu pendant plusieurs mois, avec ses conséquences désastreuses sur notre vie socio-économique, les répercussions d'une deuxième vague qui n'en finit pas, et les efforts des collectivités locales pour assurer le service minimum de l'État en termes de vaccination, tout ceci fait que notre moral et notre vie au quotidien ne sont pas toujours « au beau fixe ».

Au niveau de la vie municipale, cette période correspond surtout aux grandes orientations budgétaires, une sorte de plan triennal, et au vote du premier budget de cette mandature. Des choix forts ont été faits en ce qui concerne les orientations de programmation avec trois axes majeurs. Le premier est la maîtrise du foncier et les aménagements du secteur de Veudagne pour répondre à nos engagements en matière d'équipements, qu'ils soient sportifs ou de santé. Le deuxième est la continuité du développement de la vidéoprotection pour répondre aux besoins de notre population. Enfin, le troisième est l'affirmation d'une vraie politique de mobilité, qu'elle soit en mode doux ou qu'elle permette la cohabitation de toutes les mobilités (piétons, vélos, voitures, bus à haut niveau de service et tram), et surtout qu'elle soit transfrontalière. Car l'ensemble des ramifications des flux de circulation passe de part et d'autre de la frontière, que ce soit du côté de Collex-Bossy, de Bellevue, de Grand-Saconnex ou encore de Meyrin.

Souvent, il n'est pas aisé d'imaginer le travail invisible d'un début de mandature où les projets sont pleinement assumés, conformément aux engagements de campagne, puisque cela repose, pour beaucoup, sur des études (de mobilité) et sur l'achat de foncier pour réaliser des projets d'envergure. De par notre expérience, ce sont tous ces éléments peu visibles, mais fondamentaux, de début de mandature que nous avons budgétés pour permettre le développement réel de Ferney-Voltaire au cours de ces cinq prochaines années et au-delà. Pour illustrer ce propos, nous avons peut-être l'opportunité d'acquérir des parcelles des Bois de la Bagasse. En soi, ce n'est pas visible, ce sont des zones naturelles, mais cela permet d'avoir et de construire peu à peu une vraie réserve foncière, d'écrin végétal, de poumon vert, sous maîtrise communale. En offrant à terme, pour tous, des aménagements, des alternatives via des balades en poneys pour les plus petits ou des parcours sportifs et de santé pour les plus grands.

Enfin, et conformément à nos engagements pour faire vivre la démocratie participative, en sus du lancement des commissions consultatives, je tiens à vous informer que la Ville de Ferney-Voltaire a instauré son premier budget participatif (jeparticipe.ferney-voltaire.fr), qui permet à chaque Ferneyssienne et à chaque Ferneyssien de participer à l'investissement et à l'aménagement de la commune. C'est une première, et nous l'avons fait.

Prenez soin de vous.



Journal municipal de Ferney-Voltaire.
Directeur de la publication : Daniel Raphoz.
Responsable de la publication : Matthieu Clavel.
Rédactrice en chef : Aline Groley.
Photo couverture : Aline Groley.
Crédit photos : DR, Aline Groley, Aline Morel, Christophe Mucher, service culturel, médiathèque Le Châtelard, Sirpa P-Pixabay, Natacha Vogelsperger.

Ont participé à ce numéro : Cécilia Josserand, Natacha Vogelsperger.
Maquette et mise en page : Cécile Tassan.
Impression : Imprimerie Gonnet, labellisée Imprim'Vert, garantissant la bonne gestion des déchets, la non-utilisation de produits toxiques et le suivi des consommations énergétiques. Papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC. 8 000 exemplaires.

Après une année de pandémie mondiale, la Ville de Ferney-Voltaire demeure en 2021 pleinement impliquée dans la gestion de la crise sanitaire en faisant également face aux conséquences économiques et sociales de celle-ci. En mettant à contribution les services de proximité dans la gestion de cette crise et en se dotant de nouveaux équipements, avec l'ouverture de la médiathèque et du centre technique municipal en 2020, notre commune poursuit sa mission d'intérêt général au service de la population et dans le respect des mesures sanitaires. Dans ce contexte particulier, Ferney-Voltaire reste mobilisée pour soutenir les commerces et les associations. Préparant l'avenir de la ville, la municipalité adopte une gestion budgétaire responsable tout en maintenant sa dynamique d'investissement.

Budget : maintenir notre dynamisme

Interview



NAÏMA RADJABALY

Adjointe aux finances
et aux comptes publics

Comment se portent les finances communales ?

Nous subissons une baisse de nos recettes en raison du contexte sanitaire qui a entraîné de longues fermetures d'établissements en 2020 et 2021. La baisse continue des dotations de l'État, la hausse graduelle de la péréquation* et la suppression de la taxe d'habitation dont nous n'avons pas la certitude qu'elle sera compensée intégralement à l'avenir, nous imposent une vigilance accrue et une évolution modérée de nos dépenses de fonctionnement. Plusieurs solutions sont à notre portée pour conserver une gestion des finances saine tout en maintenant le dynamisme de notre ville. Il s'agit d'abord de limiter les charges liées au personnel communal sans pour autant détériorer le service à la

population. En effet, Ferney-Voltaire est pourvoyeuse de nombreux services adaptés à une cité de plus de 10 000 habitants. Ce sont les garants de notre cadre de vie. Il s'agit notamment de la médiathèque, de la piscine, de nos rassemblements... Nous souhaitons donc maintenir cet équilibre. Nous veillons également à réduire nos dépenses en les rationalisant et en développant des achats groupés avec d'autres communes, comme c'est le cas de la cuisine centrale.

Quels sont les autres leviers de recette dont dispose la Ville ?

D'une part, nous aurons recours de façon systématique aux cofinancements pour la réalisation de nos différents projets. Subventions publiques ou de fondations, mécénat... toutes les pistes sont à creuser. Ces partenariats nous permettront de développer nos infrastructures et nos services en allégeant le coût d'investissement pour les Ferneyiens. Ainsi, les partenariats noués à l'occasion de la réhabilitation de la ferme du Châtelard en médiathèque ont permis à la commune d'économiser 2 M€. D'autre part, en cohérence avec l'inflation du coût de la vie, nous allons procéder à la réévaluation des grilles tarifaires des services communaux quand cela sera possible avec une augmentation limitée à 3 %. Elle pourra atteindre +15 % pour les habitants des autres communes. Cette revalorisation des tarifs s'appliquera à tous les domaines (abonnements à la médiathèque, frais

de cantine, entrées à la piscine), mais n'impactera pas les ménages ferneyiens les plus modestes. De plus, nous avons fait le choix d'une majoration de la taxe pour les résidences secondaires à +20 % ainsi que d'une légère évolution du taux de taxe foncière sur le bâti. 2021 constitue ainsi une année de transition pour les finances communales.

Quels sont les axes d'investissement ?

Notre politique communale d'investissement reste souple. Elle répond aux besoins urbains de Ferney-Voltaire comme les réfections de voiries, les travaux dans les écoles, le budget participatif, la valorisation de notre patrimoine, les acquisitions foncières, les achats de fonds d'instruments pour le conservatoire ou de fonds d'ouvrages pour la médiathèque... Elle s'inscrit aussi dans une vision d'avenir de notre ville au regard de son évolution au sein du bassin lémanique. Ainsi, plusieurs grands projets cohérents et structurants seront poursuivis et déployés durant ce mandat. Il s'agit de l'aménagement des voies douces (pistes, bandes cyclables...) et des liaisons frontalières (bus à haut niveau de service, tram), du prolongement de la vidéoprotection et de l'acquisition de terrains en vue de créer des équipements sportifs et polyvalents dans le secteur ouest de Ferney-Voltaire. Ces équipements seront ainsi financés de manière continue.

* La péréquation est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales de l'Ain.

BUDGET : 2021

maintenir
notre dynamisme

Budget
d'investissement
9,30 M€

Budget
de fonctionnement
15,50 M€

Les grandes orientations

INVESTIR HUMAINEMENT

LES AXES

- Apporter des aides aux personnes dans le besoin
- Développer la démocratie locale
- Créer des temps de partage et de rassemblement

LES EXEMPLES CONCRETS

- Apporter un soutien financier ponctuel pour les besoins vitaux des personnes précaires via le centre communal d'action sociale
- Développer trois commissions consultatives et un budget participatif dans un esprit de concertation avec les habitants
- Proposer les services du bricoleur social pour les seniors qui ont besoin de faire des petits travaux
- Maintenir les rendez-vous culturels et les animations en tenant compte du contexte sanitaire
- Soutenir le fonctionnement et les projets des associations de tous domaines (290 000 € de subventions)
- Développer le transport à la demande pour les seniors vers le centre de vaccination de Gex

INVESTIR DURABLEMENT

LES AXES

- Développer une ville en adéquation avec son environnement
- Accompagner l'évolution des modes de déplacement
- Investir dans le savoir et la culture

LES EXEMPLES CONCRETS

- Aménager cinq liaisons douces et favoriser les déplacements doux
- Créer des zones 30 afin d'apporter plus de quiétude et de sécurité pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes
- Planter plus de 600 arbres en 6 ans
- Enrichir le fonds d'ouvrages de la médiathèque et le fonds d'instruments de musique du conservatoire
- Étudier la création de nouveaux espaces sportifs
- Remettre en état les trottoirs et les voiries et changer les luminaires d'éclairage public pour des LEDs afin de réduire la consommation d'énergie

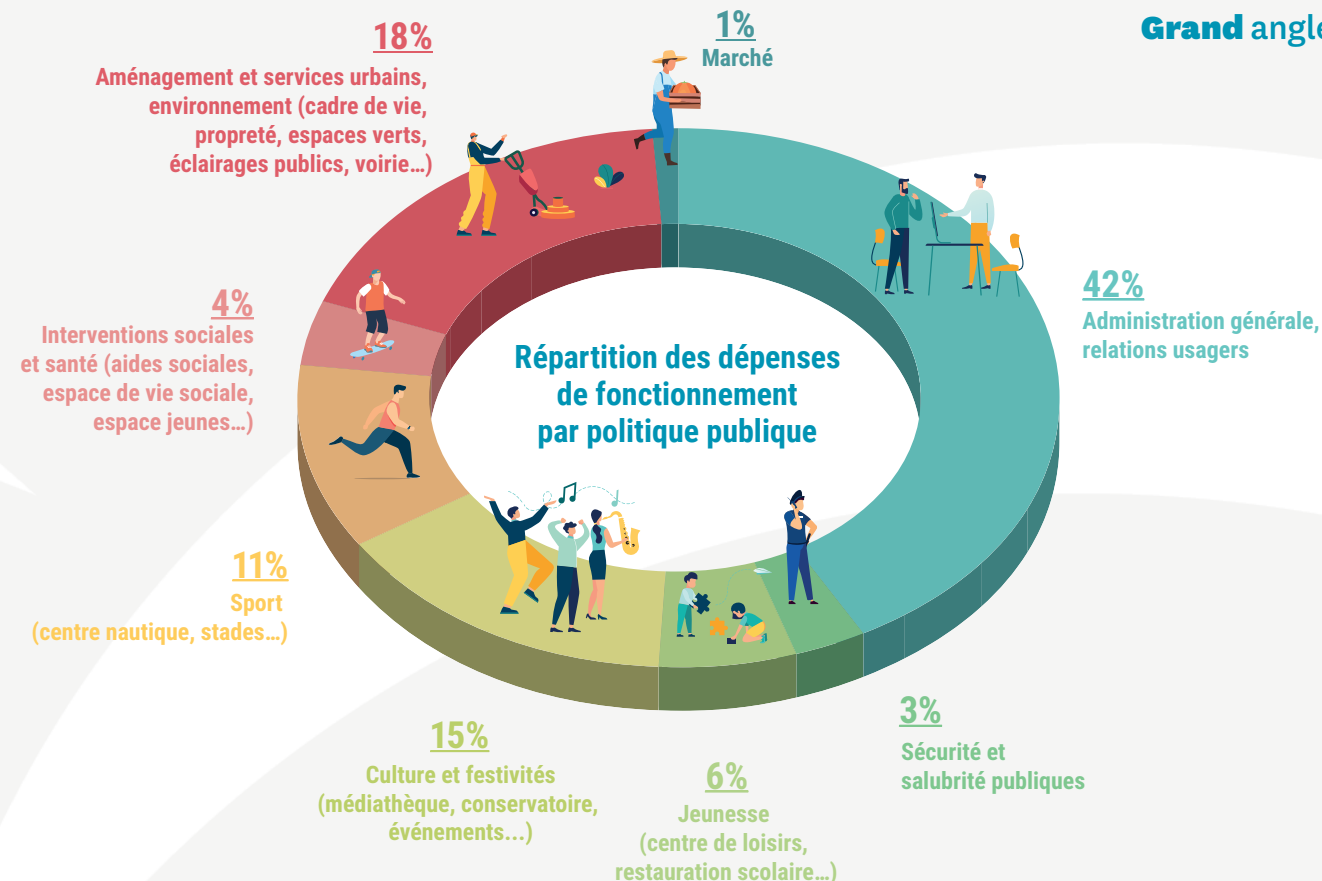
INVESTIR POUR LE PATRIMOINE & LE CADRE DE VIE

LES AXES

- Acquérir des terrains pour les projets d'avenir
- Mettre en valeur le patrimoine et affirmer l'identité de Ferney-Voltaire
- Assurer la propreté de nos rues

LES EXEMPLES CONCRETS

- Rénover l'église Notre-Dame-et-Saint-André, édifice du XIX^e siècle classé Monument historique
- Finaliser la réhabilitation de l'atelier Lambert en auberge
- Créer une allée végétalisée piétonne aux abords du château de Voltaire, adjacente au parking paysagé et au verger
- Réaliser des travaux dans les bâtiments communaux tels que les écoles ou la Maison Saint-Pierre
- Investir dans le centre technique municipal et doter les services techniques d'équipements et de matériels nécessaires au bon entretien de notre ville
- Déployer la vidéoprotection permettant de renforcer la sécurité en dissuadant les incivilités, les délits et le crime, en aidant les enquêteurs et en identifiant les auteurs d'actes répréhensibles



Les grands projets d'équipements

Voiries et équipements publics

- Aménagement des carrefours routiers de Bois Candide : **1120 000 €** (coût total : **2 100 000 €** > participation du Département de l'Ain à hauteur de 50 %)
- Travaux des écoles Jean-Calas et Florian (réfection de classe, chauffage, toiture, sanitaire, mobilier...) : **232 000 €**
- Aménagement du bâtiment du centre technique municipal et achat d'équipements pour l'entretien des voiries : **627 000 €**
- Rénovation de la Maison Saint-Pierre (travaux d'accès, consolidation, toitures) : **64 000 €**
- Création d'une cuisine professionnelle à l'espace de vie sociale La Boussole (Maison Saint-Pierre) pour les ateliers ouverts à tous : **35 000 €**
- Remplacement/Renforcement de l'éclairage public et des illuminations des fêtes de fin d'année : **177 000 €**
- Réfection de zones d'enrobé sur les chaussées : **200 000 €**
- Prolongement de la vidéoprotection : **54 000 €**

Développement durable et transports

- Finalisation des aménagements de l'allée du château de Voltaire et plantations (dernière phase) : **703 000 €** (coût total des aménagements des abords du château : **1 632 000 €**)
- Aménagement en faveur de la biodiversité et arborisation : **138 000 €**
- Études et créations de liaisons douces : **416 000 €**

Patrimoine

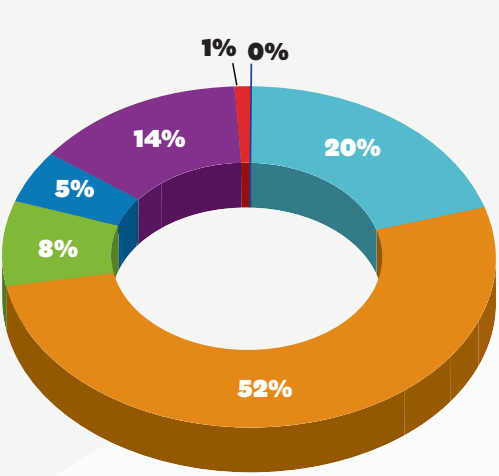
- Acquisitions foncières : **864 000 €**
- Réhabilitation de l'atelier Lambert en auberge (dernière phase) : **556 000 €** (coût total : **1 670 000 €**)
- Rénovation du clocher de l'église Notre-Dame-et-Saint-André : **99 000 €**

Équipements culturels et sportifs

- Achat des collections à la médiathèque et de mobiliers d'appoint : **44 000 €**
- Théâtre Micromégas (aménagement de l'accueil, accessibilité, chauffage) : **20 000 €**
- Acquisitions de fonds d'instruments de musique pour le conservatoire : **46 000 €**
- Remplacement du terrain multisport du parc de la Tire : **70 000 €**

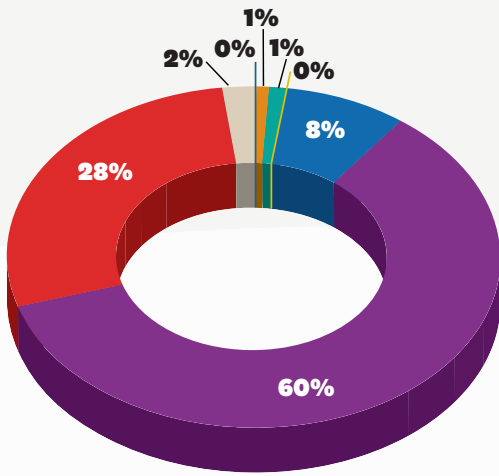


Cette liste n'est pas exhaustive !
Pour consulter le budget de notre commune, rendez-vous sur www.ferney-voltaire.fr



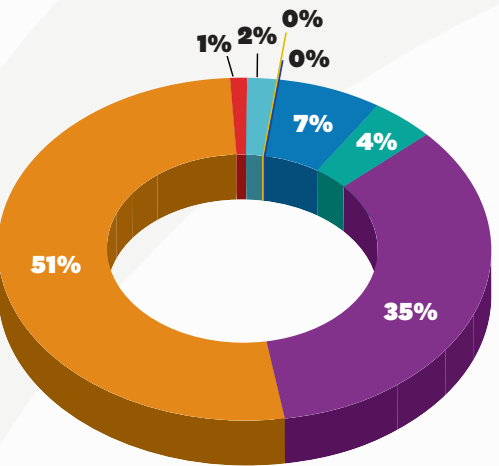
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
> 15 502 000 €

- Charges à caractère général : **3 176 038 €**
- Charges de personnel et frais assimilés : **7 993 062 €**
- Atténuations de produits : **1 189 000 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : **760 000 €**
- Autres charges de gestion courante : **2 219 300 €**
- Charges financières : **143 000 €**
- Charges exceptionnelles : **21 600 €**



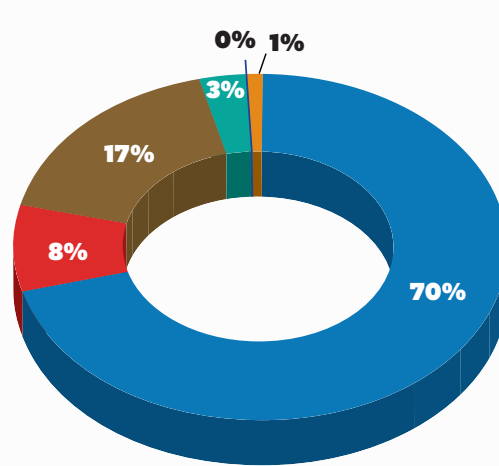
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
> 15 502 000 €

- Résultat de fonctionnement reporté (excédent) : **86 141 €**
- Atténuations de charges : **210 000 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : **11 000 €**
- Produits des services, du domaine et ventes diverses : **1 302 000 €**
- Impôts et taxes : **9 290 900 €**
- Dotations, subventions et participations : **4 327 959 €**
- Autres produits de gestion courante : **270 000 €**
- Produits exceptionnels : **4 000 €**



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
> 9 363 000 €

- Dépenses imprévues (investissement) : **200 000 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections et patrimoniales : **21 800 €**
- Dotations, fonds divers et réserves : **5 000 €**
- Emprunts et dettes assimilées : **681 500 €**
- Immobilisations incorporelles : **380 043 €**
- Immobilisations corporelles : **3 218 607 €**
- Immobilisations en cours : **4 806 050 €**
- Travaux d'office de sécurisation pour compte de tiers : **50 000 €**



RECETTES D'INVESTISSEMENT
> 9 363 000 €

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : **6 593 300 €**
- Opérations d'ordre de transfert entre sections et patrimoniales : **770 800 €**
- Dotations, fonds divers et réserves : **1 599 897 €**
- Subventions d'investissement : **319 653 €**
- Autres immobilisations financières : **29 350 €**
- Travaux d'office de sécurisation pour compte de tiers : **50 000 €**



Une dette maîtrisée

À quoi sert l'emprunt ?

La Ville a recours à l'emprunt afin d'investir dans des projets structurants.

> 6 M€ TTC

La dette en cours à Ferney-Voltaire

> 8 ans

Bonne capacité de désendettement

> 670 000 €

Montant du capital des emprunts remboursé en 2021

Dette par habitant de Ferney-voltaire

610,52 €

Dette par habitant (moyenne nationale des villes comparables)

886 €

Comprendre la CFG

La compensation financière genevoise (CFG) est régie par l'accord franco-suisse du 29 janvier 1973. Ce fonds est rétrocédé par le canton de Genève aux conseils départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie. Il provient d'une partie de l'impôt à la source (3,5 % de la masse totale des salaires bruts) payé par les frontaliers, Suisses et binationaux, travaillant dans le canton de Genève, qui ont leur résidence principale en France, sans prendre en compte toutefois les employés des organismes internationaux ni la population de résidents secondaires suisses. Cette source de revenus fluctue en fonction du nombre de frontaliers actifs demeurant dans notre commune.

La CFG en 2020

> 3,4 M€

versés par le Département de l'Ain à notre commune en 2021 (calculé sur la masse salariale des frontaliers de 2020) soit :

> 1 222 €

par frontalier ferneysien

Le budget communal en trois étapes

Le budget municipal annonce les dépenses et recettes de la commune pour l'année à venir. Son élaboration et son approbation par le conseil municipal doivent respecter un calendrier réglementaire, qui commence par le débat d'orientation budgétaire puis le vote du budget primitif complété éventuellement de décisions modificatives en cours d'année. Enfin, l'année suivante le compte administratif reflétant l'exécution comptable du budget est adopté.

L'élaboration du budget se divise donc en trois étapes cette année :

1. le débat sur les orientations budgétaires 2021 (DOB) qui a eu lieu le 9 février 2021



2. le compte administratif 2020 et le budget primitif, votés le 9 mars 2021



3. le vote des décisions modificatives, en cours d'année si nécessaire



Les documents officiels sont systématiquement transmis au préfet. Chacun d'eux est en libre accès au public et consultable sur le site internet de la Ville. Rendez-vous sur la page consacrée au budget municipal : www.ferney-voltaire.fr

Le budget participatif

> 170 000 €

Je sou mets mon projet sur :
jeparticipe.ferney-voltaire.fr



Le budget participatif : c'est quoi ?

Le budget participatif permet aux habitants, aux collectifs citoyens et aux associations de proposer des projets qui participent à la transformation de la ville, qui peuvent s'inscrire dans un seul quartier, et qui ont pour but d'améliorer le quotidien.

Qui peut participer ?

Toute personne habitant Ferney-Voltaire, âgée de plus de 15 ans et sans condition de nationalité peut soumettre son projet. Les collectifs citoyens et les associations le peuvent aussi, sous certaines conditions.

Quels types de projets ?

Ils peuvent concerner un des domaines suivants : la culture, le sport, la jeunesse et l'éducation, la solidarité et la santé, le numérique, la prévention et la sécurité, l'économie et l'emploi, le cadre de vie (embellissement, espaces verts) et l'aménagement de l'espace public. Retrouvez les différents critères sur : jeparticipe.ferney-voltaire.fr

Quand et comment puis-je proposer mon idée ?

Jusqu'au 30 avril 2021, vous pouvez proposer votre idée directement en ligne sur : jeparticipe.ferney-voltaire.fr ou en vous rendant à l'espace de vie sociale (EVS) à la Maison Saint-Pierre ou à la médiathèque Le Châtelard.

Ils ont déjà répondu !

Pour l'heure, quelques projets ont été déposés par des Ferneyiens pour améliorer notre cadre de vie.

Exemple : les trois premiers projets soumis

- **Un pumptrack et un skatepark** : « Équipement sportif public en accès libre pour les sports de glisse (skateboard, trottinette, roller, BMX) constituant un petit coin sympa et fun pour toute la famille (point d'eau, pique-nique, banc à l'ombre de la lumière du soleil en été, etc.) »
- **Un stand de tir associatif pour la pratique des différentes catégories** : « Il sera le deuxième dans le Pays de Gex. L'objectif est de présenter un stand avec les caractéristiques de sécurité et d'espace pour remplir la grande demande dans cette catégorie sportive dans un cadre de convivialité et de partage. »
- **Un parcours du combattant** : « Infrastructure sportive accessible à tous en plein air, le parcours du combattant est constitué de plusieurs modules de types obstacles, palissade, mur d'escalade, corde à grimper, etc. De plus, une piste d'athlétisme autour du parcours serait la bienvenue. Cette infrastructure sur laquelle des événements divers peuvent être accueillis pourra créer de la mixité (femmes-hommes, intergénérationnelle) et permettra de développer l'activité physique et sportive libre dans la ville. »

Retrouvez les autres projets sur : jeparticipe-ferney-voltaire.fr

**VOUS AUSSI,
PROPOSEZ
VOTRE PROJET !**



DÉPOSEZ VOTRE PROJET !

- > En ligne sur jeparticipe.ferney-voltaire.fr (vous pouvez bénéficier d'un accompagnement à l'EVS ou à la médiathèque)
- > En déposant votre formulaire papier à l'EVS ou à la médiathèque



1

ANALYSE DES PROJETS

Chaque projet est analysé par les agents techniques et les élus de la Ville, les commissions consultatives, le comité de suivi de l'EVS, afin d'évaluer son coût et sa faisabilité



2



3

VOTE

Les 10 projets retenus sont soumis au vote populaire (en ligne et à l'EVS)



4

RÉSULTAT DU VOTE

Les projets lauréats seront mis en œuvre par la Ville de Ferney-Voltaire qui les finance et les réalise

L'allée du château

Après le dévoiement de la route départementale, la création d'un parking paysager et la plantation d'un verger en 2020, les travaux d'aménagements aux abords du château de Voltaire, se poursuivent cette année. D'ici l'automne 2021, l'allée reliant le parvis de l'entrée originelle du monument à la rue de Gex sera ouverte aux piétons qui pourront ainsi profiter d'un nouvel espace de promenade dans un cadre paysagé accueillant.



Les travaux relatifs à l'allée piétonne, le remplacement du double alignement de tilleuls et la création d'une placette agrémentée d'une fontaine seront réalisés durant l'année 2021.

Restaurer l'environnement paysager

Les 19 arbres qui encadreront l'allée du château présentaient un état physiologique et mécanique critique attesté par un expert forestier. Ces arbres avaient été fragilisés au fil des années par le passage régulier des véhicules à proximité, par les tailles de branches successives et obligatoires aux abords de cet axe routier, par des champignons, par des parasites et par les intempéries. Ainsi, les deux alignements bordant l'allée ont été renouvelés en février et en mars avec 34 tilleuls, une essence privilégiée par Émile Lambert

lors de la plantation des quatre rangées d'arbres à la fin du XIX^e siècle. Ces arbres rustiques au port majestueux, pouvant atteindre 30 mètres de haut, ont été choisis dans une pépinière spécialisée pour leur maturité. En effet, il s'agit de tilleuls âgés de plus de 20 ans mesurant près de 8 mètres de haut pour une circonférence de 55 centimètres. À l'avenir, les tilleuls s'épanouiront pleinement et apporteront, sous leurs amples houppiers, de frais ombrages le long du chemin.

Une allée minérale

La création de cette voie piétonne a débuté au printemps. D'une longueur de 225 mètres de long sur 3 mètres de large, ce chemin en béton désactivé à la texture minérale apparente s'adaptera harmonieusement au paysage naturel environnant. Des luminaires LED jaloneront cet axe. Des bancs seront également installés pour les promeneurs en quête de détente.



Travaux

- **Fin estimée des travaux :** automne 2021
- **Coût des travaux** pour la Ville de Ferney-Voltaire, Pays de Gex agglomération et le Département de l'Ain :
 - En 2019 : **921 000 € HT** (études comprises)
 - En 2020 : **710 000 € HT**
 - En 2021 : **740 000 € HT** (selon marché initial)



Un rappel historique

Une fontaine d'agrément constituée de deux bacs en pierre calcaire du XIX^e siècle sera disposée en bas de l'allée, en face de l'ancien atelier Lambert actuellement réhabilité en auberge. Le pilier vertical sera façonné par un tailleur de pierre et sera orné de becs en bronze. Elle sera alimentée par une eau de source non potable découverte sous le pré situé en amont. Participant à l'embellissement de cet espace, cette fontaine affirmera le caractère historique de ce lieu dont la configuration s'inspire des plans de Léonard Racle, architecte de Voltaire, réalisés en 1779.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE
POUR LE REPAS DES ÉCOLIERS

Construite en 2015 dans l'enceinte de l'école intercommunale Jean-de-la-Fontaine, la cuisine centrale de proximité permet la production et la livraison des 1 800 repas journaliers des écoles et accueils de loisirs des trois communes du syndicat intercommunal à vocations multiples de l'Est Gessien (SIVOM). La gestion s'effectue par délégation du service public de restauration collective. La municipalité souhaite, en lien avec le SIVOM et en partenariat avec les parents d'élèves, améliorer la qualité des repas en développant les circuits courts et en augmentant la part du bio dans la restauration scolaire et en accompagnant davantage les élèves dans une démarche éducative autour de l'alimentation. Un nouveau cahier des charges sera réalisé en ce sens.



L'amélioration des repas proposés aux écoliers demeure un sujet prioritaire pour la municipalité.

UN NOUVEAU TROTTOIR SUR L'AVENUE
DU BIJOU

Des travaux sont réalisés sur l'avenue du Bijou afin de prolonger le trottoir bordant cette rue. Cette opération est prévue en avril 2021.

BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

Les travaux d'aménagement pour la ligne du BHNS qui reliera le centre-ville de Gex à Genève-Cornavin (Suisse) se poursuivent sur la partie nord de l'avenue du Jura (jusqu'à l'intersection avec l'avenue Voltaire). Les trois carrefours situés au croisement de la rue de Gex, de l'avenue de Vessy et de l'avenue du Bijou, après une première préparation en mars, seront finalisés avec l'ultime couche de roulement d'ici mai 2021. Des garde-corps seront mis en place à proximité de l'école pour la sécurité des jeunes élèves.

UN NOUVEAU ROND-POINT À BOIS CANDIDE

Afin d'améliorer la fluidité de la circulation dans le secteur de la zone de Bois Candide, une deuxième phase de travaux est en cours comprenant la réalisation d'un rond-point sur le chemin de Bois Candide. Il desservira les accès au parking de l'hypermarché Leclerc, du Cern, du McDonald's... Les travaux devraient se terminer dans le courant de l'été.

DES TRAVAUX EN COURS RUE DE MEYRIN ET CHEMIN FLORIAN

Dès le 12 avril et pour 4 mois environ, la Régie des eaux gessiennes effectue des travaux de renouvellement et de renforcement des canalisations d'eau potable et des eaux usées. Ces travaux se dérouleront sur deux zones (planning prévisionnel sous réserve de modifications) :

- > **Zone 1 : du 12 avril à fin juillet.**
Rue de Meyrin, entre la place de la fontaine du Patriarche et la rue Condorcet. La circulation et le stationnement ne seront pas possibles (sauf riverains).
- > **Zone 2 : de fin mai à fin juillet.**
Rue de Meyrin, entre la rue Condorcet et le chemin Florian ; puis chemin Florian, entre la rue de Meyrin et la ruelle des Jardins. La circulation et le stationnement ne seront pas possibles sur le chemin Florian puis sur la rue de Meyrin (sauf riverains).

Durant ces travaux, plusieurs déviations seront installées.



VENEZ BIENTÔT CUISINER À L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Four, plaque, hotte, plan de travail central : la cuisine semi-professionnelle de l'espace de vie sociale (EVS) La Boussole est en cours d'installation dans ses locaux situés à la Maison Saint-Pierre. L'EVS proposera bientôt des ateliers de cuisine pour susciter l'échange de recettes, de savoir, de culture et se retrouver dans un moment de convivialité.

UN TEMPS POUR SOI

Vous êtes parent et vous avez besoin de souffler quelques instants ? L'espace de vie sociale (EVS) La Boussole prend en charge vos enfants dès 3 ans et vous propose une activité de marche nordique avec une intervenante diplômée ! Rendez-vous les samedis 3 et 10 avril, 22 et 29 mai et 5 et 12 juin de 9 h 30 à 11 h 30.

Inscriptions : 06 40 25 65 12
evs@ferneyvoltaire.fr



Les parents peuvent profiter d'un vrai moment de détente en participant à une séance tonique de marche.



Mayani Yoga

Situé dans la Grand’rue, *Mayani Yoga* offre une grande sélection d’articles et accessoires de yoga pour les débutants et pour les pratiquants chevronnés, mais aussi pour les adeptes de la relaxation, de la danse, du pilates, du fitness...



| Avec la boutique de Magali, la pratique du yoga atteint la perfection !

Le confort d’abord

Magali Le Houezec a ouvert son magasin en 2019. « *Je pratique le yoga et la méditation depuis plusieurs années. Ma boutique reflète mon mode de vie en proposant des produits adaptés aux différents types de yoga ou tout simplement pour se détendre à la maison* », explique-t-elle. Textiles naturels, doux et souples à base de viscose française, tissus en coton bio, étoffe fine et extensible en bambou, Magali sélectionne toutes sortes de vêtements en privilégiant toujours les qualités techniques et le confort. « *Je travaille principalement avec des marques européennes spécialisées et dont les habits sont faits pour durer.* » Ainsi, les leggings gainants et respirants, utilisés pour les sports énergiques comme la course ou le yoga chaud, côtoient les leggings légers et doux. « *En effet, les tenues doivent s’adapter au corps pour une liberté de mouvement absolue à chaque étirement et à chaque entraînement.* »

La paix et l’harmonie

Balles de massage, briques en liège, bolsters, sangles et tapis de toutes sortes : tous les accessoires de yoga sont représentés. La boutique recèle également de nombreux objets propices à la méditation comme des zafus et des bancs ou des bols chantants de Katmandou fabriqués dans la tradition tibétaine et dont la résonance et les vibrations puissantes et subtiles appellent à la détente.

Mayani Yoga — 6 Grand’rue
T 04 50 42 28 76 – www.mayani-yoga.com
Ouvert du mardi au vendredi de 11 h à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 17 h*.

* Horaires susceptibles d’évoluer en raison du contexte sanitaire et des directives gouvernementales.



| Chez *Glam’s*, les vêtements aux teintes vives et aux imprimés originaux sont légion.

Glam’s

La boutique de prêt-à-porter féminin *Glam’s* sise Grand’rue propose une large gamme de vêtements aux imprimés amusants, aux couleurs riches et aux détails originaux, reflétant la joie de vivre à tout âge.

Se réinventer dès le commencement

Christelle Lançon Laeser a inauguré sa boutique deux jours avant le confinement en mars 2020, et comme pour les autres commerces, elle a fermé ses portes durant plusieurs mois. Pour autant, loin de s’estimer vaincue, elle s’est adaptée à cette situation particulière sans jamais se départir de sa bonne humeur et de son énergie. « *Pendant les confinements, j’ai développé mon service “cliquez et collectez” en réalisant des essayages dans mon jardin destinés à mes clientes et en publiant les photos sur mes réseaux sociaux. Un vrai succès !* », relate-t-elle. En effet, Christelle n’est pas novice. Forte de 20 ans d’expérience dans le commerce, elle a su maintenir le contact avec ses clientes et les conseiller à distance.

Un look tendance et assumé

Robe fleurie pour un look bohème ou vintage, t-shirts aux imprimés tête de mort avec des paillettes pour un style rock, jupe fluide à motifs léopard pour une allure chic, pull pastel au dos nu avec de la dentelle pour un peu de douceur ; *Glam’s* est un festival de couleur et de gaieté au centre-ville. La boutique se veut aussi un lieu de rencontre où les clientes peuvent échanger dans une ambiance décontractée. « *J’ai d’ailleurs hâte d’organiser à nouveau des showrooms, des défilés et des petits happenings avec mes clientes, les Glam’s girls, comme j’aime les surnommer.* »

Glam’s — 13 Grand’rue
T 06 17 56 37 20
Ouvert les lundis de 14 h à 18 h, du mardi au vendredi de 10 h à 19 h et les samedis de 10 h à 17 h*.

Les Ateliers Buissonniers

L’association *Les Ateliers Buissonniers*, fondée en 2016 par Abdeslam Laroussi Rouibate, comédien professionnel, et Marion Bernard, réunit des comédiens amateurs pour vivre pleinement leur passion pour la culture et le théâtre populaire.

Rencontres ponctuelles

En temps normal, l’association produit chaque année deux spectacles mis en scène par Marion et Abdeslam. Avec l’avènement de la crise sanitaire, la troupe a dû adapter son fonctionnement et ses rendez-vous culturels sans toutefois renier son identité. « *Nous continuons à faire participer le public dans toutes nos créations afin d’interagir et tisser ensemble des projets communs* », explique Marion. Depuis fin 2020, la troupe a inventé un nouveau format de rencontre intitulé *Les Pépites scéniques*. L’objectif : faire découvrir le fonds théâtre de la médiathèque Le Châtelard en donnant à entendre des extraits de pièces dans les différents étages de l’édifice. « *Nous avons proposé des extraits de Phèdre sans Racine, parodie du chef-d’œuvre de Racine par*

Hélène O’James, des textes poétiques de René de Obaldia. Tout cela récité par des personnes associées à ce projet au gré des rencontres. »

Rassembler les talents

L’association est ouverte à toutes personnes dès 18 ans désirant rejoindre la troupe de théâtre pour s’amuser et développer leur créativité. « *Notre association réunit de nombreux talents comme des musiciens, des scénographes, des comédiens...* » Ceux-ci travaillent main dans la main avec des comédiens amateurs. « *De plus, de nombreuses nationalités sont représentées. Chacun peut s’exprimer dans sa langue et apporter davantage de richesse dans nos échanges* », ajoute-t-elle.



Les Ateliers Buissonniers
T 06 18 60 48 38

La Cimade

La Cimade est une association de solidarité et de soutien aux migrants, aux réfugiés, aux déplacés, aux demandeurs d’asile et aux étrangers en situation irrégulière. Plus de 90 groupes locaux sont actifs en France, y compris dans le Pays de Gex.



La Cimade
11 rue de Genève, Maison Saint-Pierre
Permanence les vendredis de 9 h à 12 h
T 06 70 09 38 98

Les droits des personnes étrangères

La Cimade a été fondée en 1939 peu après le début de la Seconde Guerre mondiale. Elle intervient principalement dans le cadre de permanences pour la régularisation et l’aide administrative aux

étrangers. « *Les étrangers ont des droits, quelle que soit leur origine. Notre mission consiste à les aider à préparer leurs démarches auprès de l’administration française. Ainsi, depuis 11 ans, nous avons accompagné près de 4 000 personnes du Pays de Gex et de Valserhône.* », explique Jean-Marc Gaillard responsable de l’antenne gessienne. La Cimade s’engage également dans des actions de sensibilisation auprès de la population : « *Nous expliquons notre travail aux migrants, trop souvent laissés à leur terrible détresse. Ainsi la Cimade travaille sans relâche au mieux vivre ensemble, des migrants, et de tous, dans notre société.* »

Aider son prochain

La vingtaine de bénévoles de l’antenne locale agissent aussi avec le soutien de juristes et suivent constamment les évolutions du droit. Si nécessaire, la Cimade fait appel à des avocats, notamment lors des refus de titre de séjour. « *Nous nous appuyons aussi sur les expériences des migrants eux-mêmes et favorisons l’entraide entre les étrangers. C’est là une entreprise passionnante où des migrants régularisés en aident d’autres à le devenir, à Ferney-Voltaire* », précise Jean-Marc.

L’association recherche des bénévoles « *sensibles au sentiment d’injustice et aux discriminations face aux différences* », conclut Janine Sommert, elle-même bénévole.

Le printemps à la médiathèque

La médiathèque Le Châtelard reste mobilisée pour maintenir une offre culturelle de proximité afin de partager avec vous de beaux moments malgré la crise sanitaire actuelle. Découvrez un programme riche et varié pour tous les âges en avril et en mai.

EN COURS



Mar. 23 février > Sam. 24 avril
Voltaire amoureux
Esquisses, planches et crayonnés originaux de la BD de Clément Oubrière. Visite libre.

AVRIL

Jeu. 1^{er} avril > Sam. 29 mai
Le pays aux mille passeports
Avec Pays de Gex agglo et les Biblio-Unies. Borne de témoignages et animations sur la diversité culturelle du Pays de Gex. Visite libre.
Au 1^{er} étage de la médiathèque.
Informations :
www.paysdegexagglo.fr/rejoignez-le-pays-aux-1000-passeports

Sam. 3 avril, 11 h-12 h
Semaine de la presse : ateliers « Je fais la une »
Groupe de 6 collégiens, dès 11 ans.

Mar. 6 avril, 14 h 30 et 18 h 30
Club de lecture
Les meilleurs polars de l'année.
14 h 30 sur place et 18 h 30 via Zoom.

Mar. 13 et Jeu. 15 avril, 14 h-16 h
Ateliers de création de contes musicaux
Inscription requise pour les deux séances.
14 h 30 – 15 h 30 pour les 6-9 ans.
16 h - 17 h pour les 10 – 12 ans.

Mar. 20 et Jeu. 22 avril, 16 h-17 h
Grainothèque : ateliers fleurs avec Père Nature
Groupe de 6 enfants.
De 8 à 10 ans.

Jeu. 22 avril, 19 h
Club BD
Rencontre avec Deloupy, auteur notamment de *Love story à l'iranienne*.

Mer. 21 et Ven. 23 avril
Atelier la fabrique à BD
Groupe de 6 enfants.
Dès 10 ans.



Jeu. 29 avril, 15 h
Café Lumières
Conférence d'Olivier Guichard sur le tableau *Le Triomphe de Voltaire*.

Mi-avril, les mercredis, 10h-12 h
Le bazar à surprises
Lectures d'histoires, musique et troc dans les parcs de la ville.
Organisé par le conservatoire, l'espace de vie sociale et la médiathèque Le Châtelard.
Parcs des Tattes, de la Tire et de l'abbé Boisson.

MAI

Tout au long du mois de mai
Bar à appli
Les applications « vertes » les plus créatives autour de la nature.

Mer. 5 mai, 15 h
L'Art et la manière
Spectacle jeunesse suivi d'un atelier d'art.

Mer. 5 mai, 15 h
Animation jeu vidéo : Tournoi Smash solo
Dès 8 ans.

Mar. 11 mai, 19 h
Rencontre d'auteur : avec Muriel Zürcher
Dans le cadre des Lettres frontière.



Mer. 12 mai, 15 h
Animation jeu vidéo : Match Mario party
Par équipe de deux joueurs.
Dès 8 ans.

Sam. 15 mai, 9 h 30
À pas contés
Kamishibai pour les enfants de 3 à 6 ans.

Mar. 18 mai, 14 h 30 et 18 h 30
Club de lecture
Tour du monde des polars.
14 h 30 sur place et 18 h 30 via Zoom.

Mer. 19 mai, 15 h
Animation jeu vidéo : Tournoi Mario Kart
Dès 8 ans.

Jeu. 20 mai, 12 h 30
Conférence dans le cadre du pays aux mille passeports :
« Bargognons, Sardes, Molardiens, Pégans... Histoires gessiennes de mobilité, de circulation et d'enracinement »
Proposé par Pays de Gex agglo avec Alain Mélo, historien.

Sam. 22 mai, 9 h 30
À pas contés
Lectures et comptines pour les enfants curieux de 3 à 6 ans.

Sam. 22 mai, 11 h
Spectacle de danse : Elged(J)i
Elged(J)i, c'est une histoire d'héritage et de transmission, de ce qui nous forge et nous façonne. Par la compagnie Tensei.
Spectacle tout public dans le cadre du pays aux mille passeports.
Durée : 30 min.



En raison du contexte sanitaire, les événements annoncés sont susceptibles d'être modifiés ou annulés. Merci de contacter la médiathèque Le Châtelard pour vous assurer de la bonne tenue de l'événement.
Inscriptions : mediatheque@ferney-voltaire.fr
Informations : mediatheque.ferney-voltaire.fr

Mer. 26 mai, 15 h
Animation jeu vidéo : Tournoi Dragon Ball Fighter Z
Dès 12 ans.

Jeu. 27 mai, 12 h 30
Causerie historique
Napoléon Bonaparte
5 mai 1821, mort de l'Empereur. Promenade dans les sources, poèmes, articles, arrêtés et décrets pour explorer le choc que constitua cette annonce.
Par François-Xavier Verger.

Jeu. 27 mai, 15 h
Café Lumières
Conférence autour de Voltaire.

Jeu. 27 mai, 19 h
Club BD
Retrouvons-nous, amateurs du 9^e art ! Chacun apporte un album à partager. Surprises assurées avec Les Arts Frontières.



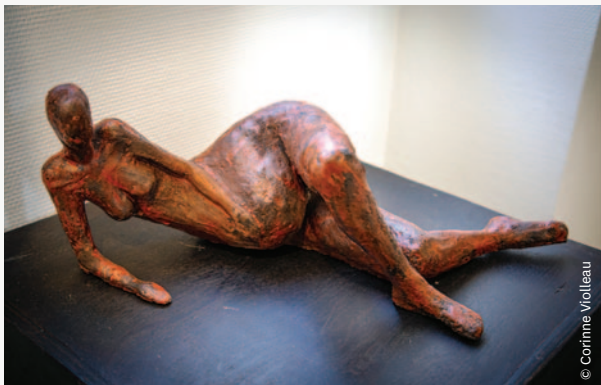
Sam. 29 mai, 11 h
Pépites scéniques
Lumière sur *Les Mille et Une Nuits* par Les Ateliers Buissonniers.

Sam. 29 mai, 9 h 30
À pas contés
Lectures et comptines pour les enfants curieux de 3 à 6 ans.



La ville au féminin

Quelle est la place de la femme dans la ville ? Comment les femmes ont-elles contribué à l'évolution du savoir ? Pourquoi et comment construire l'égalité dès l'enfance ? Comment dépasser les stéréotypes de genres et de métiers ? Pour répondre à ces questions, la municipalité et l'association Ni Putes Ni Soumises ont proposé plusieurs rencontres dans le cadre de la Semaine de l'égalité des droits femmes-hommes du 8 au 14 mars 2021 (conférences, performance artistique et musicale, interventions dans les écoles, mur d'expression, expositions...).



Retrouvez sur la chaîne YouTube de la Ville de Ferney-Voltaire la vidéo de la création artistique et musicale du conservatoire, de la médiathèque et du service culturel autour de la nouvelle poétique de Maylis Dessaut : *Un amour situé*, filmée dans le cadre du direct et montée par Yann Krajewski et Séverine Rekowicz.



| La collection comprend de belles gravures réalisées par l'illustrateur Hubert-François de Gravelot.

Un don particulier

L'histoire du don

En 2020, la commune de Ferney-Voltaire a reçu le don posthume des œuvres complètes de Voltaire éditées par les frères Gabriel et Philibert Cramer entre 1768 et 1777. Ces ouvrages publiés du vivant du philosophe ont été soigneusement conservés. Ils appartiennent à présent à notre ville où Voltaire vécut les 20 années les plus fécondes de son existence.

Le physicien et normalien André Martin est récemment décédé à l'âge de 91 ans. Personnalité éminente de la recherche fondamentale en sciences physiques attachée à l'histoire du CERN, il fut mondialement connu pour ses travaux afférents aux effets relativistes sur l'instabilité des étoiles à bosons et sur le quarkonium. Ainsi, souhaitant perpétuer la mémoire de leur père et marquer leur attachement à la ville de Ferney-Voltaire, ses fils, Philippe et Thierry Martin, ont fait don en son nom des œuvres complètes de Voltaire qui figuraient dans la bibliothèque de leur famille depuis plusieurs générations.

Une collection complète

La collection se compose de 30 volumes grand format, reliés en cuir basane et comprenant les œuvres de Voltaire ponctuées d'illustrations de Gravelot minutieusement détaillées et imprimées sur du papier de qualité un peu jauni par les années. Il s'agit donc d'une édition haut de gamme qui était, à l'époque du philosophe, réservée aux gens lettrés et aux acheteurs aisés. En effet, ses livres étaient habituellement imprimés en format de poche, s'adaptant ainsi aux bourses plus modestes.

L'œuvre fut imprimée au fur et à mesure des publications du philosophe. Les tomes 1 à

24 furent publiés par Gabriel Cramer, sous le contrôle de Voltaire, tandis que les tomes 25 à 30 furent imprimés en France (probablement à Lyon) pour le compte de Panckoucke en 1777.

Les éditions Cramer

Liés par leur mère à l'une des plus grandes familles d'éditeurs lyonnaises, Gabriel et Philibert Cramer furent les libraires officiels de Voltaire à Genève.

La relation entre le philosophe et ses éditeurs ne fut pas de tout repos, Voltaire relatait ainsi : « Ce Cramer a gagné plus de quatre cent mille francs à imprimer mes ouvrages depuis vingt ans. Il finit par une édition dans laquelle il glisse des ouvrages beaucoup plus dangereux que ceux de Spinosa et de Vanini, des ouvrages qu'il sait n'être pas de moi ». En effet, les Cramer n'osaient pas tout imprimer. Ainsi, à partir de 1764, un certain Gabriel Grasset a publié tous les ouvrages « dangereux » de Voltaire.

“...les Cramer n'osaient pas tout imprimer... à partir de 1764, un certain Gabriel Grasset a publié tous les ouvrages « dangereux » de Voltaire.”



Devoir de conservation

Intégrée au fonds patrimonial de la médiathèque municipale Le Châtelard, cette collection fera l'objet d'une conservation en bonne et due forme (contre la lumière et l'humidité, principalement), dans un meuble adapté, et sera exposée de manière circonstanciée, ce qui permettra aux visiteurs de se familiariser avec le patrimoine écrit de l'un des plus grands esprits des Lumières.

En quête de liberté

Dès 1753, Voltaire est devenu *persona non grata* en Prusse, après s'être fâché avec le roi Frédéric II de Prusse, chez qui il séjournait de 1750 à 1753. Il n'est également plus le bienvenu à Paris où Louis XV lui interdit formellement l'accès à la capitale. Il cherche alors à s'établir à proximité d'une ville réputée pour ses éditeurs et où il pourrait écrire librement. Sous les recommandations de ses amis et en réponse à l'invitation de Gabriel Cramer, il choisit de s'installer à Genève qu'il dépeint comme « la Patrie de la Liberté ». Dans un premier temps, il emménage en 1755 dans une résidence qu'il baptise « Les Délices », siège de l'actuel musée Voltaire de la bibliothèque de Genève. Cette liberté tant espérée reste toutefois de courte durée. Harcelé par les calvinistes en raison de sa passion pour le théâtre et de la publication d'articles et d'ouvrages controversés, il décide d'acheter deux domaines en France, à proximité de Genève, Ferney et Tournay, afin d'y être « indépendant et parfaitement libre ».

Dans son domaine de Ferney, Voltaire continue son combat contre l'intolérance et le fanatisme religieux en entreprenant de grandes campagnes pour la défense des familles Calas et Sirven, du chevalier de La Barre... Il poursuit intensément son œuvre littéraire, écrit plus de 6 000 lettres, le *Dictionnaire philosophique*, le *Traité sur la tolérance*...

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE
VALEURS
COMMUNES

La fin des minorités ou la faim des oppositions ?

Comme nous l'écrivions dans le dernier FerneyMag, *La Force de l'Union* n'a pas tenu le choc de la cohésion d'équipe, de la parité et de la modération. La Conseillère municipale Marie Flores a fait le choix courageux de nous rejoindre pour réaliser nos projets ensemble pour les Ferneysiennes et les Ferneysiens, et non de se borner à de l'obstruction primaire.

D'ailleurs, le recours pour faire annuler les élections municipales de 2020, porté par l'un des deux élus de ce groupe, a été rejeté par le tribunal administratif. Dans cette guerre procédurale d'usure, l'autre élu de ce groupe a réussi à faire annuler l'élection des Adjoints pour une erreur matérielle, mais cela n'a rien changé, malgré la perte de temps et d'argent.

Quant à l'autre groupe, qui a soutenu sans sourciller la procédure d'annulation des élections, il a perdu, en à peine six mois, tout le crédit pour une minorité dite « constructive » en s'inspirant maladroitement des autres opposants. En faisant le choix ou en ayant la posture d'un positionnement différent entre les Commissions et les Conseils municipaux, comme sur la Charte des Associations, en ayant des insinuations douteuses sur la politique sociale et la politique de la Ville, en s'exprimant publiquement sur des cas individuels du logement social et sur le Conseil citoyen au lieu de défendre l'intérêt général, il est évident que la différence entre la parole d'ouverture et les actions bellicistes tend à démontrer la faiblesse de leur modèle.

Malgré cela, la majorité continue de mettre en œuvre tous les procédés démocratiques de concertation, comme le récent séminaire en Politique de la ville. A quand la prochaine division de *Ferney en Grand*, entre les colériques et les raisonnés ?

FERNEY
EN GRAND

Jean-Loup Kastler,
Myriam Manni,
Nicolas Krausz

Notre priorité : indépendance et transparence de la vie associative.

La vie associative est au cœur du fonctionnement démocratique de notre commune. À Ferney-Voltaire, une centaine d'associations sont actives dans tous les domaines.

Nous déplorons la diminution des moyens attribués à ces acteurs majeurs de la vie municipale en pleine crise sanitaire (311 k€ en 2020 contre 290 k€ en 2021). On peut comprendre que les subventions non utilisées ne soient pas reconduites, mais ne pouvait-on pas réinvestir les économies ainsi réalisées dans des actions solidaires ? Il y a là une occasion manquée de la part de la majorité pour venir en aide aux plus fragiles d'entre nous dans un contexte difficile.

De manière générale, notre liste s'interroge sur la gestion de la vie associative à Ferney-Voltaire. Nous avons eu l'occasion de faire connaître par voie de presse notre désaccord avec la « charte de la vie associative » adoptée il y a peu par la majorité, notamment l'obligation qui est faite à toute association recevant des subventions d'inviter à ses assemblées générales le maire ou un de ses représentants. L'acceptation d'une subvention de la part de la municipalité ne doit engendrer aucune soumission politique. C'est l'impératif d'indépendance de la vie associative.

Les seuls comptes qu'une association doit à l'institution qui la subventionne sont financiers car elle doit justifier du bon usage des deniers publics. C'est l'impératif de transparence financière. À propos de cette obligation légale, nous sommes inquiets de l'absence de comptes rendus depuis deux ans de la part de l'association du conseil citoyen, car elle entraîne le blocage de subventions futures pour cette association qui participe à la politique de la ville. Cette situation n'est pas tolérable et ce sont les quartiers prioritaires, ceux des Tattes et du Levant, qui vont en pâtir. Ces derniers sont par ailleurs trop peu impliqués dans les processus de décisions qui les concernent directement.

Que fait la majorité municipale pour tirer au clair cette situation inacceptable ?

LA FORCE
DE L'UNION

Christian Landreau,
Dorian Lacombe

Après la lèche, la douche

Les promesses de campagne municipales étaient belles et prégnantes. Tout était savamment dit, enveloppé, ficelé, offert, jusqu'à ce que...

Jusqu'à ce que la Cour Régionale des Comptes demande un correctif

Jusqu'à ce que le Tribunal Administratif de Lyon, dans sa grande sagesse, annule l'élection des Adjoints, malhonnêtement élus, une première dans la région de l'Auvergne Rhône-Alpes (bravo les amis !) ;

Jusqu'à ce que le Conseil Municipal, dans sa séance du 9 mars dernier, consacre sans ciller le budget de la commune.

Si le budget est l'acte fondateur des actions à venir, ce budget ne dit rien de ce qu'il devrait dire. Il annonce seulement une hausse de près de 3 points des impôts communaux en 2021 (bravo l'exécutif !). Vous êtes vraiment fortiches.

Il faut bien payer la Halle des Sports de Prevessin-Moëns, à hauteur de 47%, dont le coût ne cesse d'augmenter !

Qui a dit que les électeurs ont les élus qu'ils méritent ?

Contact mairie

► Mairie de Ferney-Voltaire

Avenue Voltaire | T 04 50 40 71 21

mairie@ferney-voltaire.fr

www.ferney-voltaire.fr

Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 14h-18h

Le vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique

11 chemin des Jargilières | T 04 50 40 66 16

conservatoire@ferney-voltaire.fr

Du lundi au mercredi : 14h-18h

Le jeudi : 14h-20h - Le vendredi : 9h-13h

► Pôle culturel et événementiel

Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue

T 04 50 40 18 56 (service culturel)

T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)

evenements@ferney-voltaire.fr

Du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h

Le samedi : 10h-12h30 (permanence)

► Centre nautique

Avenue des Sports | T 04 50 40 78 73

centre.nautique@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture à consulter sur

www.ferney-voltaire.fr

► Police municipale

37 Grand'rue | T 04 50 28 40 40

Du lundi au mardi : 14h-17h

Du jeudi au vendredi : 14h-17h

► Médiathèque Le Châtelard

23 rue de Meyrin | T 04 57 28 00 38

mediatheque@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture à consulter sur

mediatheque.ferney-voltaire.fr

► Espace de vie sociale

La Boussole, Maison Saint-Pierre,

11 rue de Genève

La Borne, 9 avenue des Alpes

T 09 67 81 92 74

evs@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture à consulter sur

www.ferney-voltaire.fr



Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur **www.ferney-voltaire.fr**



Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.



Suivez l'actualité de notre ville sur la page Facebook : **www.facebook.com/VilledeFerneyVoltaire**

Brèves ville

OÙ TROUVER LE *FERNEYMAG* ?

En raison de l'accentuation des difficultés de distribution du ***FerneyMag*** par la Poste, la municipalité a opté pour un nouveau mode de diffusion. La fréquence reste inchangée, c'est-à-dire en janvier, avril, juillet et octobre. Toutes les boîtes aux lettres sont normalement desservies. Si vous ne recevez pas le journal municipal, vous pouvez adresser vos réclamations au service communication : **service.communication@ferney-voltaire.fr** ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera immédiatement réalisé et un exemplaire vous sera transmis. Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneysiens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

ÉLECTIONS PRÉVUES EN JUIN

Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin 2021 afin de renouveler les conseillers départementaux et régionaux pour une durée de 6 ans. Initialement programmés en mars, ces scrutins locaux simultanés ont été reportés en raison de l'épidémie de Covid-19. En cas de dégradation de la situation sanitaire, un nouveau report pourrait être décidé. Retrouvez les actualités sur **www.service-public.fr**

PRÉINSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES – 1^{er} SCOLARISATION ET PASSAGE EN CP*

- Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la Ville et disponibles auprès du service scolaire de la mairie.
 - Du 26 avril au 28 mai, dépôt des dossiers sur rendez-vous. T 04 50 40 18 61
service.scolaire@ferney-voltaire.fr

Inscriptions et renouvellements des services périscolaires (cantine, centre de loisirs)

- Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la ville et disponibles auprès des centres de loisirs.
 - Du 26 avril au 28 mai, dépôt des dossiers auprès des centres de loisirs.

T 04 50 42 65 82 - 04 56 92 00 11

service.jeunesse@ferney-voltaire.fr

*Le passage en CP concerne uniquement l'école intercommunale Jean-de-la-Fontaine.

HOMMAGE À JEAN LORiot

Arrivé à Ferney-Voltaire en 1968 pour créer son agence d'assurances, Jean Lorient a joué un rôle essentiel dans notre cité. Élu conseiller municipal aux côtés de Pascal Meylan, il deviendra ensuite l'un de ses adjoints. Passionné de boule lyonnaise, il a présidé La Boule Ferneytienne pendant plus de 15 ans. À sa famille, nous présentons nos condoléances sincères et affectueuses.

APPEL À PROJET

BUDGET PARTICIPATIF



flashez !

POUR ACCÉDER À LA PLATEFORME

jeparticipe.ferney-voltaire.fr